

Renvoi au comité de liquidation des dons de la société populaire de Boulay, lors de la séance du 15 prairial an II (3 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de liquidation des dons de la société populaire de Boulay, lors de la séance du 15 prairial an II (3 juin 1794).

In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 265;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13927_t1_0265_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

du peuple était en danger, vous félicite et applaudit au grand caractère que vous avez toujours montré et qui est digne du peuple qui vous a donné sa confiance.

Continuez, Citoyens représentants, à la mériter et que comme un autre Hercule vos travaux ne cessent que quand tous les monstres qui dévorent les peuples seront détruits, et que ces vils conspirateurs qui, sous le voile du patriotisme devant la justice nationale, et que leur supplice jette la terreur dans l'âme de leurs agents subalternes qui n'ont pas craint de s'enrichir des sueurs du peuple.

Que notre régénération soit parfaite, hâtez-vous donc, citoyens représentants, d'envoyer dans les campagnes des instituteurs de morale républicaine pour enseigner la vérité et la raison, et chasser l'imposture et le mensonge, la source de tous nos maux. C'est en vain que Pitt et Cobourg, à l'aide de l'intrigue et des bayonnettes, veulent soutenir les trônes chancelans des brigands couronnés, l'instruction est l'arme qui bientôt les renversera.

Nous vous faisons passer toute l'argenterie qui servait à notre ci devant culte, qui monte à 20 marcs, 2 onces, 3 gros, 71 livres pesant de cuivre, et 500 livres de plomb.

La société a, en outre, fait don de 21 paires de souliers, 41 paires de bas, 50 chemises, 15 draps, 4 couvertures de laine et des cravates.

Voilà, Citoyens représentants, ce que fait une commune pauvre et dont la misère est augmentée par la chute de son commerce, mais pour la liberté les sacrifices ne lui coûtent rien. A peine les despotes coalisés avaient-ils levé l'étendard de la tyrannie contre notre chère liberté, que toute notre jeunesse a volé à la frontière pour en défendre l'entrée à ces hordes de brigands et d'esclaves. Plusieurs ont déjà versé leur sang pour assurer le triomphe d'une si juste cause. Nous, fidèles à nos sermens, nous sommes prêts à les imiter, et puisse le sacrifice de notre vie affermir la liberté et faire le bonheur du monde. Voilà les vœux sincères de la société populaire et de tous les citoyens de Plancy.

PEDET (présid.), CORRARD (secrét.).

20

La société populaire de Roanne(1) félicite la Convention nationale sur ses travaux, l'invite à les continuer, et fait passer un bordereau des effets militaires qu'elle envoie à nos braves défenseurs, en observant que c'est la sixième offrande de cette nature que fait la société de Roanne.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Roanne, 7 flor.II] (3).

« Citoyens législateurs,

Courage ! ne ralentissez point vos pénibles travaux. Redoublez de zèle s'il se peut et bientôt

la République n'aura plus de dangers à courir. La vertu que vous avez mise à l'ordre du jour est l'attribution des désorganiseurs, elle sera le tombeau des tyrans coalisés et de leurs satellites. La société de Roanne a réitéré le serment de vous seconder de toutes ses forces, et juré de ne rien négliger pour rendre complètement nos armes victorieuses. Elle vous fait passer un bordereau de différents effets pour des défenseurs de la patrie. C'est la sixième offrande qu'elle a faite en ce genre. Vous voudrez bien lui indiquer à quelle destination il faudra qu'elle les fasse parvenir. S. et F. Vive la République une indivisible et impérissable ! Vive la Montagne. »

ALLARD, LEGOS, BARGE.

[Etat des dons; 19 flor. II].

565 chemises, 106 draps, 190 paires de bas, 24 paires de guêtres, 9 habits uniformes, 6 culottes, 5 mouchoirs, 7 cols, 3 nappes, 16 serviettes, 4 aunes de toile.

Le tout enfermé dans 4 balles couvertes en toile, numérotées par 1, 2, 3, 4 et sur chacune est écrit : Convention nationale, et d'autre part Roanne... dans lesquels effets on a extrait 48 chemises et 4 serviettes, le tout à l'usage des bandes et charpie; joints à plusieurs autres paquets de charpie, ont composé un ballot de 63 livres pesant, et enfermé dans une des susdites balles.

21

La société populaire de Boulay, département de la Moselle, envoie un essai de salpêtre fabriqué par ses soins dans cette commune. Elle applaudit au décret concernant la police générale qui achèvera de briser les trames contre-révolutionnaires. Elle annonce que les citoyens Etienne Cordier, menuisier; Jean-Louis Colin, aubergiste; Etienne Gérin, menuisier; Nicolas Schreiner, tailleur d'habits; Pierre Erman, boulanger; Michel Zeche, menuisier; Jean Mayer, ancien marchand mercier; Nicolas Larry, aubergiste; Jean Renaud, marchand; Joseph Larcher, teinturier, ont fait don à la nation du montant de la liquidation de leur ci-devant maîtrise.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (1).

22

Le citoyen Doré, notaire à Morey, département de la Haute-Saône, fait don à la patrie de la liquidation de son office.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités des finances et de liquidation (2).

(1) Loire.

(2) P.V., XXXVIII, 304. Bⁱⁿ, 19 prair. (suppl¹); Mon., XX, 646; C. Eg., n° 661.

(3) C 305 pl. 1137, p. 17, 18.

(1) P.V., XXXVIII, 305. Bⁱⁿ, 25 prair. (2^e suppl¹) et 26 prair. (2^e suppl¹).

(2) P.V., XXXVIII, 305. Minute du p.v. (C 305, pl. 1197, p. 9); Bⁱⁿ, 25 prair. (2^e suppl¹).